



# **La stratégie de gestion des milieux aquatiques et humides de la Seine Normande (stratégie GEMA)**

---

COFIL REPERE  
14 novembre 2022

# 1 – Le Syndicat mixte de gestion de la Seine Normande

Vers un  
**syndicat  
opérationnel**

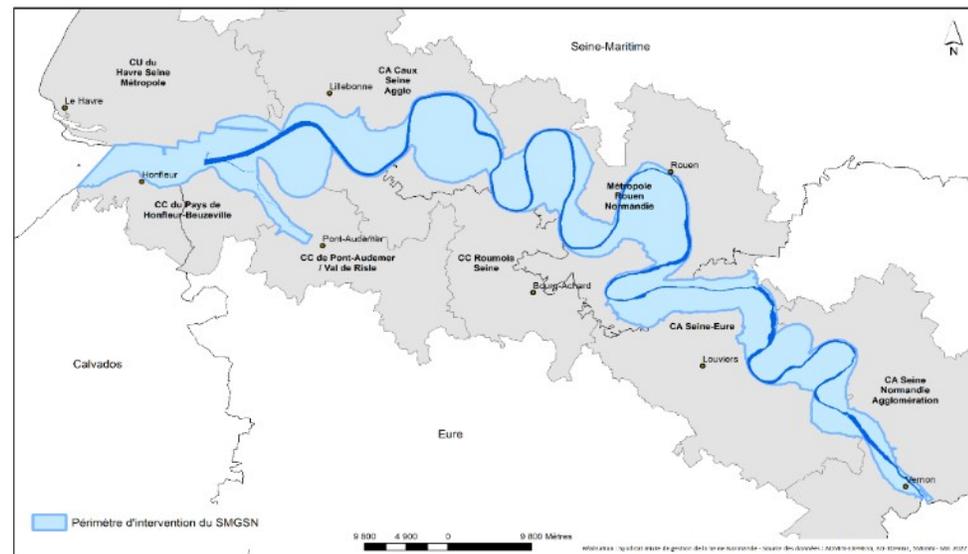
→ **Objectif : approbation des nouveaux statuts avant le 31/12/2022**

**Syndicat de préfiguration créé pour une durée de 3 ans (2020-2022) pour définir :**

- **Le périmètre** : adhésion des collectivités, sur quelle partie de leur territoire
- **Les compétences** : définir les missions
- **Les moyens** : adapter les moyens aux ambitions

En parallèle, élaboration des **stratégies GEMA et PI**

Syndicat opérationnel sera composé des 8 EPCI riverains, CD 27 et CD 76



# 1 – Le Syndicat mixte de gestion de la Seine Normande

Les futures  
**compétences**  
du syndicat

→ Syndicat à la carte = tronc commun obligatoire + 3 cartes optionnelles

- **Compétence obligatoire 1** (art 5.1) **pour tous les membres (CD et EPCI) :**

- ⇒ planification stratégique
- ⇒ animation et coordination en matière de GEMA

- **Compétence obligatoire 2** (art 5.2) **pour les EPCI :** mise en œuvre opérationnelle de la GEMA sur le lit mineur de la Seine et de la Risle maritime

- **Compétence optionnelle 1** (art 5.3.1) : Animation et programmation en matière de prévention des inondations

- **Compétence optionnelle 2** (art 5.3.2) : compétence de mise en œuvre opérationnelle de la PI par débordement de seine

- **Compétence optionnelle 3** (art 5.3.3) : compétence de mise en œuvre opérationnelle de la GEMA sur le lit majeur vallée de la seine

## 2 – Élaboration de la stratégie GEMA

Une stratégie  
élaborée  
collectivement

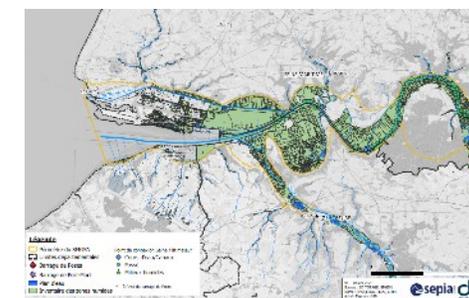
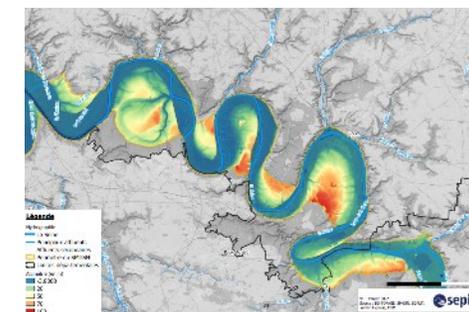
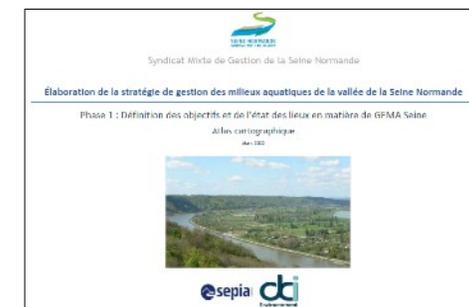
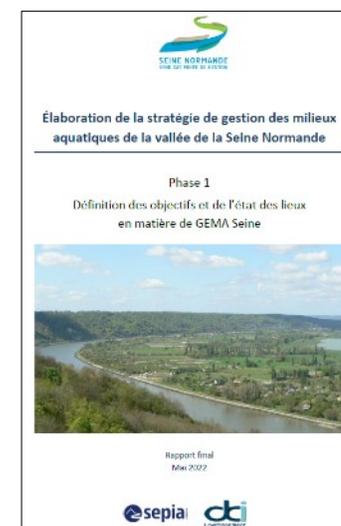
→ Autour de différents temps d'échanges, d'entretiens, d'analyse de la bibliographie existante

Une stratégie élaborée en 2 temps :

**Phase 1** : diagnostic du territoire, recensement des acteurs et de leurs actions (avril 2021 à mai 2022)

+ Atlas cartographique du territoire

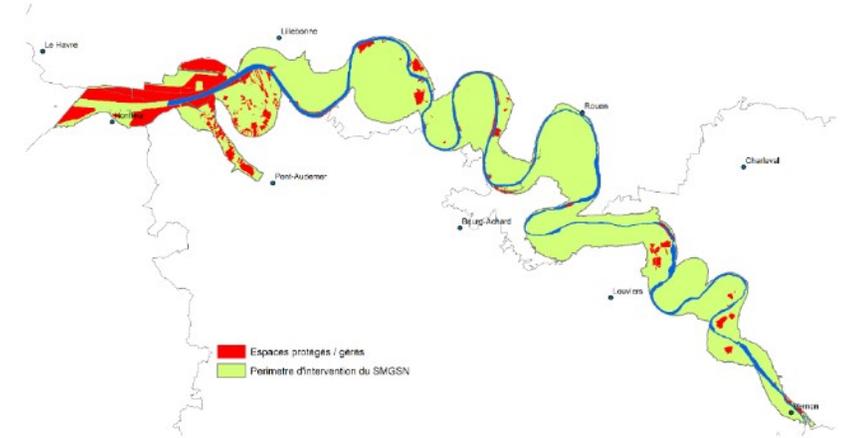
**Phase 2** : élaboration de la stratégie (mai 2022 à octobre 2022)



## 2 – Élaboration de la stratégie GEMA

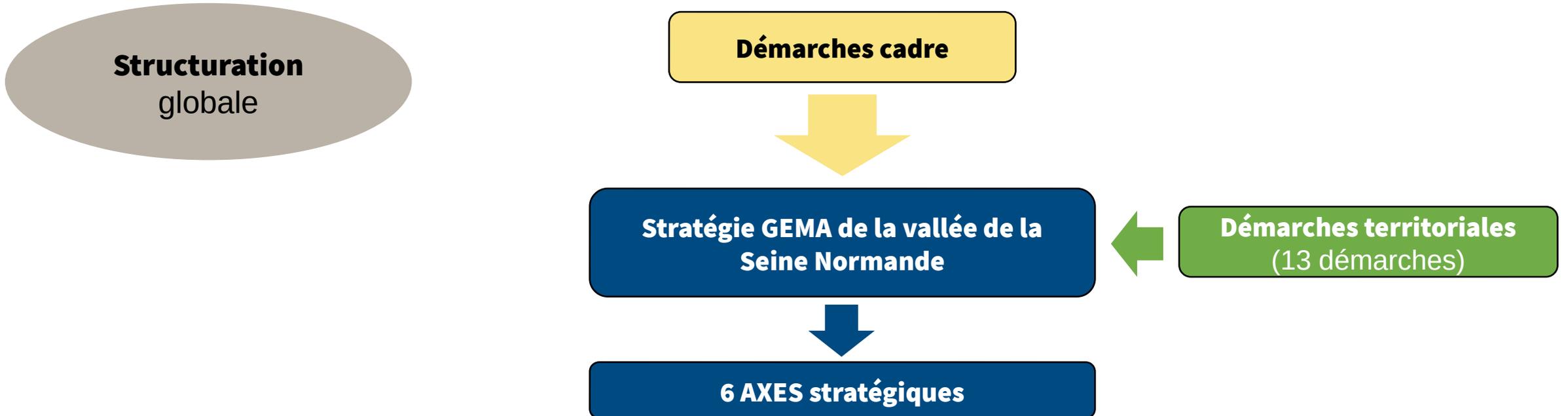
Principaux enseignements du diagnostic

→ Un territoire tout en contraste



- Des **enjeux milieux humides et aquatiques** importants, mais **également** des enjeux économiques, touristiques...
- Une vallée de la Seine cloisonnée (aval notamment), un fonctionnement hydraulique altéré, des zones humides dégradées, de nombreux espaces artificialisés
- De **nombreux acteurs** qui interviennent sur la GEMA, de nature diverse (EPCI, Pnr, associations...)
- De nombreux acteurs sur la **partie aval** de la Seine Normande, à proximité de l'embouchure (Maison de l'Estuaire, Pnr, Cel, CD, CEN Normandie...), moins sur la partie amont
- Des acteurs avec la **compétence réglementaire** GEMA(PI) et d'autres avec la **compétence technique** GEMA
- De **nombreuses démarches territoriales**, qui se superposent parfois, avec des objectifs propres à chaque acteur (gestion, connaissance, tourisme...)
- Des actions principalement **localisées sur le lit majeur**, très peu sur le lit mineur et les berges
- Pas de vision globale, ni de garantie de cohérence entre les démarches, les actions
- Des connaissances partielles, sectorisées

## 2 - Élaboration de la stratégie GEMA



## 2 – Élaboration de la stratégie GEMA

Les 6 axes  
stratégiques

→ Pour répondre aux enjeux et besoins du territoire

**AXE 1 :** Mise en œuvre d'une stratégie cohérente en faveur des milieux humides et aquatiques à l'échelle de la vallée de la Seine Normande

**AXE 2 :** Poursuivre l'acquisition de connaissances sur l'ensemble de la vallée de la Seine Normande et développer des programmes opérationnels

**AXE 3, 4 et 5 :** À l'aune du changement climatique, préserver et restaurer les milieux aquatiques et humides de la vallée de la Seine Normande et de la basse vallée de la Risle

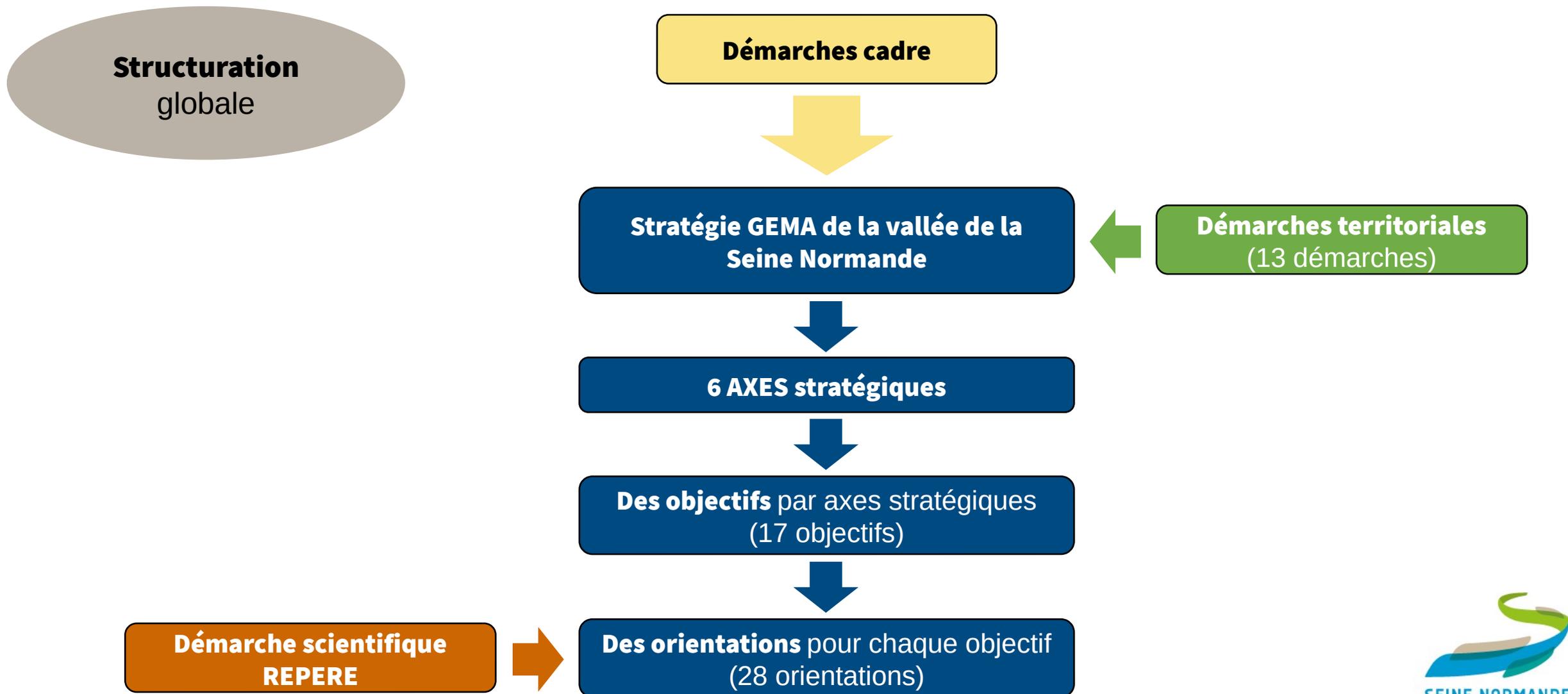
⇒ Axe 3 : lit mineur

⇒ Axe 4 : continuités écologiques et hydrauliques

⇒ Axe 5 : lit majeur

**AXE 6 :** Sensibiliser et mobiliser l'ensemble des acteurs concernés sur les enjeux liés aux milieux aquatiques et humides

## 2 - Élaboration de la stratégie GEMA



# 2 - Élaboration de la stratégie GEMA

La stratégie GEMA

→ Articulée autour des 6 axes

- A l'échelle de la Seine Normande

- Pour l'ensemble des acteurs

- Qui intègre les démarches territoriales (13)

- Avec 28 orientations, dont :

- 5 communes avec la stratégie du risque d'inondations
- 11 communes avec la démarche REPERE

Axe stratégique	Objectifs	Orientations	
<b>AXE 1</b> Mettre en œuvre une stratégie cohérente en faveur des milieux humides et aquatiques à l'échelle de la vallée de la Seine Normande	<b>Objectif 1.1 :</b> Mobiliser, structurer et animer la maîtrise d'ouvrage GEMA de la vallée de la Seine Normande	<b>Orientation 1 :</b> Animer la stratégie GEMA de la vallée de la Seine Normande, en lien avec la stratégie de prévention du risque d'inondation ( <a href="#">orientation commune stratégie GEMA / stratégie PI</a> ) Référentiel partagé sur les projets de restauration des fonctionnalités des milieux estuariens de la vallée de la Seine aval (projet REPERE) - DREAL Normandie / GIPSA Plan départemental d'actions en faveur des territoires humides et aquatiques de l'Eure - CD 27 Schéma Eau Nature Sensible - Objectif 2050 - CD 27 Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles de la Seine-Maritime - CD 76 Charte de la biodiversité 2021-2026 sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie Stratégie nature et biodiversité La Haute Seine Métropole Charte 2013-2028 du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande Stratégie d'intervention 2015-2050 Normandie du Conservatoire du littoral Schéma directeur du patrimoine naturel - HAROPA PORT Sites Natura 2000 : 7 zones spéciales de conservation (7 ZSC) et zones de protection spéciales (2 ZPS) Site RAMSAR Marais Vieux et Vallée de la Risle maritime Plan d'actions quinquennal 2021-2025 du CEN Normandie (dont le Programme inter régional de reconnaissance des fonctionnalités écologiques et de la biodiversité de la vallée de la Seine, de Paris à l'embouchure) Plan départemental pour la protection des milieux aquatiques et la gestion des ressources piscicoles (PDP3) de l'Eure 2021-2025 et de la Seine-Maritime (à venir) - Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques de l'Eure et de la Seine-Maritime	
	<b>Objectif 1.2 :</b> Mettre en œuvre les démarches territoriales des acteurs en faveur des milieux humides et aquatiques de la Seine Normande	<b>Orientation 2 :</b> Mettre en œuvre les démarches territoriales en faveur des milieux humides et aquatiques de la Seine Normande	
	<b>Objectif 1.3 :</b> Mobiliser les acteurs à l'aide d'outils de coopération technique, scientifique et financier pour la vallée de la Seine Normande	<b>Orientation 3 :</b> Développer des outils de planification et des programmes d'actions partagés (SAGE, CTEC, PAPI, réponses à des appels à projets, mobilisation de fonds européens, programme LIFE...)	
	<b>Objectif 1.4 :</b> Développer une stratégie financière pour la GEMAPI à l'échelle de la vallée de la Seine Normande	<b>Orientation 4 :</b> Élaborer une stratégie financière globale pour la GEMAPI à l'échelle de la Seine Normande ( <a href="#">orientation commune stratégie GEMA / stratégie PI</a> )	
<b>AXE 2</b> L'ouvrir l'acquisition de connaissances sur l'ensemble de la vallée de la Seine Normande et développer des programmes opérationnels	<b>Objectif 2.1 :</b> Poursuivre l'acquisition de connaissances à vocation opérationnelle	<b>Orientation 5 :</b> Poursuivre l'amélioration des connaissances en veillant à une acquisition cohérente et homogène des données <b>Orientation 7 :</b> Mettre en place des outils de suivi pour mesurer les évolutions et évaluer l'impact du changement climatique	
	<b>Objectif 2.2 :</b> Faciliter le partage et la valorisation des connaissances et des données	<b>Orientation 6 :</b> Poursuivre la bancarisation et la mise à disposition des données pour permettre leur réutilisation	
	<b>Objectif 2.3 :</b> Mettre en place des programmes opérationnels	<b>Orientation 8 :</b> Élaborer des programmes opérationnels pour préserver et restaurer les milieux aquatiques et humides (axes 3, 4 et 5)	
<b>À l'échelle des démarches climatiques :</b> Préserver et restaurer les milieux aquatiques et humides de la vallée de la Seine Normande et de la basse vallée de la Risle	<b>AXE 3</b> Restaurer, gérer et préserver les milieux aquatiques et humides de la vallée de la Seine et de la basse vallée de la Risle	<b>Objectif 3.1 :</b> Diversifier, restaurer et entretenir les habitats aquatiques et humides du lit mineur	<b>Orientation 9 :</b> Favoriser les habitats naturels humides et aquatiques liés au lit mineur (herbiers aquatiques, habitats moulineux...)
		<b>Objectif 3.2 :</b> Préserver les milieux humides des déchets flottants	<b>Orientation 10 :</b> Gérer et réduire les pollutions générées par les macro-déchets charriés par la Seine sur les milieux aquatiques (O.5.2) <sup>(1)</sup>
	<b>AXE 4</b> Restaurer, gérer et préserver les continuités écologiques et hydrologiques de la Seine et de la basse vallée de la Risle	<b>Objectif 4.1 :</b> Favoriser et restaurer les continuités écologiques et hydrologiques	<b>Orientation 11 :</b> Reconstruire ou créer des annexes hydrauliques (bras morts, bras secondaires...) (O.1.2) <sup>(1)</sup> <b>Orientation 12 :</b> Diversifier les berges (diminution du linéaire artificialisé à pente abrupte) (O.1.3) <sup>(1)</sup> <b>Orientation 13 :</b> Diversifier les dynamiques hydro-sédimentaires favorisant le maintien et le développement des vasières (O.2.1) <sup>(1)</sup> <b>Orientation 14 :</b> Favoriser les habitats naturels humides et aquatiques liés au lit mineur (herbiers aquatiques, habitats moulineux...)
		<b>Objectif 4.2 :</b> Favoriser et développer le trame verte et bleue de la vallée de la Seine Normande et au-delà	<b>Orientation 15 :</b> Gérer et réduire les pollutions générées par les macro-déchets charriés par la Seine sur les milieux aquatiques (O.5.2) <sup>(1)</sup> <b>Orientation 16 :</b> Restaurer les continuités écologiques entre les habitats subdésert peu profonds et intermédiaires inférieurs (O.2.2) <sup>(1)</sup> <b>Orientation 17 :</b> Reconnaitre de la continuité et de l'intégrité de la mosaïque d'habitats latéraux (O.3.1) <sup>(1)</sup> <b>Orientation 18 :</b> Restaurer des espaces de mobilité latérale (O.3.2) <sup>(1)</sup> <b>Orientation 19 :</b> Diminution du nombre d'obstacles ou amélioration de leur franchissabilité (O.3.3) <sup>(1)</sup> <b>Orientation 20 :</b> Préserver et restaurer les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques (ripisylves, berges naturelles, haies...)
		<b>Objectif 5.1 :</b> Restaurer et entretenir les habitats humides et aquatiques du lit majeur	<b>Orientation 21 :</b> Augmenter les surfaces en prairies (O.4.1) <sup>(1)</sup> <b>Orientation 22 :</b> Favoriser les habitats naturels humides et aquatiques liés au lit majeur (basements alluviaux, mégaphorbiaies, marais et réseaux de marais...)
<b>Objectif 5.2 :</b> Restaurer et préserver les fonctionnalités hydrauliques des milieux humides et aquatiques du lit majeur et les espaces contribuant à limiter le risque d'inondation (ZSC)	<b>Orientation 23 :</b> Réhabiliter le caractère humide des milieux du lit majeur via l'optimisation de la gestion des réseaux d'eau et la diminution du drainage (O.4.2) <sup>(1)</sup> <b>Orientation 24 :</b> Restaurer et aménager des zones d'expansion des crues ( <a href="#">orientation commune stratégie GEMA / stratégie PI</a> )		
<b>AXE 6</b> Sensibiliser et mobiliser l'ensemble des acteurs concernés sur les enjeux liés aux milieux aquatiques et humides (biodiversité, mondialisme, paysage...)	<b>Objectif 6.1 :</b> Sensibiliser et mobiliser les élus	<b>Orientation 25 :</b> Sensibiliser et accompagner les élus à une meilleure prise en compte des milieux humides et aquatiques, en lien avec le changement climatique <b>Orientation 26 :</b> Favoriser l'intégration des milieux humides et aquatiques dans les documents de planification (PLU, SCoT...)	
	<b>Objectif 6.2 :</b> Sensibiliser et mobiliser les acteurs économiques	<b>Orientation 27 :</b> Sensibiliser et accompagner les acteurs économiques et du monde agricole pour une meilleure prise en compte des milieux humides et aquatiques, en lien avec le changement climatique	
	<b>Objectif 6.3 :</b> Sensibiliser et mobiliser les citoyens	<b>Orientation 28 :</b> Sensibiliser les scolaires et le grand public pour une meilleure protection des milieux humides et aquatiques, en lien avec le changement climatique	

## 2 – Élaboration de la stratégie GEMA

Orientations  
issues du projet  
**REPERE**

→ **Objectif : appuyer les orientations opérationnelles de la stratégie GEMA sur une démarche scientifique**

**11 orientations de la démarche REPERE (sur les 14) reprises dans la stratégie GEMA**



### **Pourquoi ?**

- Reprendre une démarche scientifique connue et reconnue
- Qui s'appuie sur un diagnostic scientifique
- Complémentarité dans les différentes démarches / souci de cohérence
- Contribution respective entre les 2 démarches

### **Remarques :**

- Démarche REPERE élaborée pour la partie estuarienne => transposition de certaines orientations à la partie en amont de Poses / diagnostic de phase 1
- Des orientations opérationnelles supplémentaires concernant les habitats naturels et la TVB
- Nécessité de prendre en compte les nouvelles connaissances, notamment les effets du changement climatique
- Articulation avec la stratégie PI

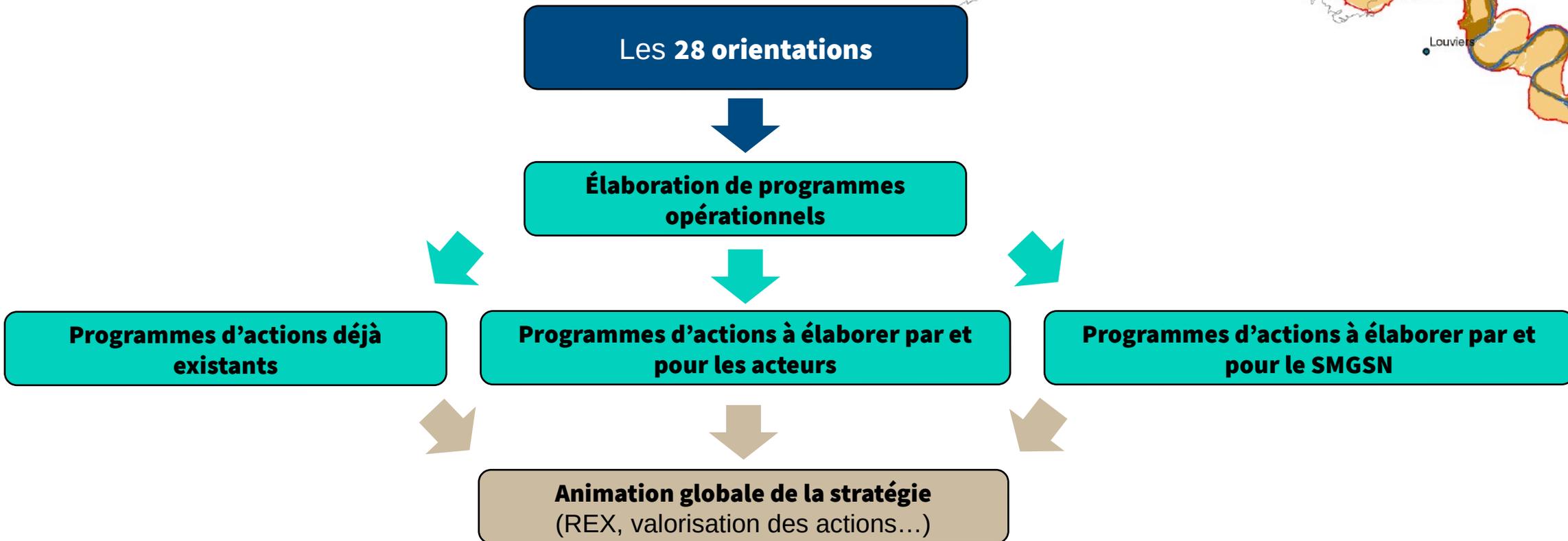
### 3 – Mise en œuvre de la stratégie GEMA

→ Sur un territoire commun et cohérent



Une mise en œuvre collective

→ Des programmes d'actions propres à chaque acteur



# 3 – Mise en œuvre de la stratégie GEMA

**Implication**  
du SMGSN

→ **Sur la base des compétences confiées et des besoins des membres**

**AXE 1 (mise en œuvre d'une stratégie cohérente) :** planification stratégique, animation et coordination GEMA

**AXE 2 (acquisition de connaissances) :** réalisation d'études globales, transversales ou opérationnelles dans le cadre de la mise en œuvre des compétences du syndicat et des besoins du territoire

**AXE 3 (gestion lit mineur) :** mise en œuvre opérationnelle de la GEMA sur le lit mineur de la Seine et de la Risle maritime

- ⇒ Élaboration d'un plan d'actions pour l'ensemble du lit mineur
- ⇒ Mise en œuvre opérationnelle des opérations

**AXE 4 (continuités écologiques et hydrauliques) :** orientations en lien avec les axes 3 et 5

**AXE 5 (gestion lit majeur) :** mise en œuvre opérationnelle de la GEMA sur le lit majeur de la Seine et de la Risle maritime sur terrains territoires

- ⇒ Élaboration d'un plan d'actions sur les territoires du lit majeur où le syndicat a la compétence
- ⇒ Mise en œuvre opérationnelle des opérations

# 3 – Mise en œuvre de la stratégie GEMA

## Les actions 2023 du SMGSN

⇒ **Élaboration d'un plan d'actions pour l'ensemble du lit mineur**, en lien avec les membres et acteurs

⇒ **Élaboration d'un plan d'actions pour le lit majeur** sur :

- La Communauté de Communes Roumois Seine en lien avec le Pnr BSN et les autres acteurs
- Seine Normandie Agglomération, en lien avec les autres acteurs